

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Sauveterre-de-Guyenne, le 1<sup>er</sup> juin 2026,

### CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,  
Cher(e) Collègue,

Le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs fixe la date de l'élection des délégués et suppléants des conseils municipaux au vendredi 5 juin 2026.

À ce titre, le conseil municipal doit se réunir afin de procéder à la désignation des délégués et de leurs suppléants appelés à participer à l'élection des sénateurs qui se tiendra le dimanche 27 septembre 2026.

Pour cette séance particulière, il n'appartient pas au maire de convoquer le conseil municipal, celui-ci l'étant par le décret précité, mais il revient au maire de fixer le lieu et l'heure de la réunion, dans les conditions prévues par l'article L. 283 du code électoral.

Souhaitant profiter de cette réunion pour examiner également d'autres questions relevant des attributions du conseil municipal, je vous adresse la présente convocation établie conformément aux règles habituelles de fonctionnement de notre assemblée.

La séance se tiendra le :

**Vendredi 5 juin 2026 à 20h00**  
**Salle Sottrum (1er étage de l'hôtel de ville)**

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,



Christophe MIQUEU

Désignation d'un secrétaire de séance (*Délibération*) ;

**Élection des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales : Election de 5 délégués et de 3 suppléants ;**

## AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

Approbation des procès-verbaux des séances du 20 mars 2026 et du 15 avril 2026 (*Délibération*).

- **Point d'étape sur la situation de l'EHPAD de Sauveterre-de-Guyenne** (*Information*) ;

### I- **Institutionnel**

- | Mise à jour des membres des commissions (*Délibération*) ;

### II- **Urbanisme, patrimoine et développement**

- | Point d'étape sur les travaux en cours (*Information*) ;
- | *Sous réserve* – Validation du PRO de l'action n°3 actualisé de la Convention d'Aménagement de bourg (CAB II) (*Délibération*) ;
- | Approbation de la convention de servitude avec le SDEEG – Aménagement des réseaux rue du 8 Mai 1945 (action 3 de la CAB) (*Délibération*) ;
- | Validation de la phase AVP (avant-projet) de l'action n°4 de la Convention d'Aménagement de bourg (CAB II) (*Délibération*) ;

### III- **Finances**

- | Acceptation d'un don en numéraire destiné à la réparation des vitraux de l'église Notre-Dame (*Délibération*) ;

### IV- **Ecole, culture, Education**

- | Approbation de la convention de délégation de compétence transports scolaires avec la Région Nouvelle-Aquitaine (*Délibération*) ;

### V- **Cadre de vie**

- | Approbation de la convention de partenariat avec l'association Agir Cancer Gironde pour la collecte des bouchons usagés ou périmés provenant de la filière vinicole (*Délibération*) ;

**VI- Ressources humaines**

| Retrait de la délibération n° 2026/03/09 du 20 mars 2026 et autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement pour l'ensemble des emplois permanents de la collectivité (*Délibération*) ;

**VII- Décisions du Maire** (*compte-rendu*)

**VIII- Questions diverses**

**IX- Agenda**